

CENTRE FOR MEDIEVAL STUDIES

FRENCH READING EXAMINATIONS – 18 January 2011

*Translate both passages (including the titles) into good English. Do not provide alternative translations of any words or phrases. Dictionaries **MAY** be used. **NO PENCILS ALLOWED. TIME: 2 hours.***

1. *Littérature et fonction sociale au Moyen Âge*

La chanson de geste, avant même de remplir une fonction esthétique, doit remplir aux yeux de Jean de Grouchy [...] une fonction sociale [...] : « Il faut faire entendre ce genre de chanson aux personnes âgées, aux travailleurs et aux gens de condition modeste, pendant qu'ils se reposent de leur labeur, afin qu'en apprenant les misères et les calamités des autres, ils supportent plus facilement les leurs, et que chacun reprenne avec plus d'ardeur son propre ouvrage. [...] » Cette fonction sociale est par ailleurs inséparable de l'affirmation et de la reconnaissance de l'historicité des héros et des événements rapportés. [...] Du début du XII^e au milieu du XIII^e, toute la littérature se réclame de la « vérité », terme qui peut recouvrir aussi bien une idée morale, un enseignement, qu'une réalité historique dont le texte se voudrait mimétique, et cette revendication paraît même parfois d'autant plus forte que l'histoire se fait plus invraisemblable : fabliaux, lais, romans arthuriens se placent fréquemment sous le signe de cette revendication, aussi bien que les chansons de geste dont Jean Bodel déclarait que leur matière, la matière « de France », est clairement véridique.

2. Les vêtements des universitaires

Les critiques fustigeant la dépravation des mœurs soumises aux mondanités, ne sont pas qu'un lieu commun visant la vie de la cour d'Henri III. Les projets de réforme de l'Université de 1575 et 1577 insistent sur la nécessité d'une réglementation somptuaire : le port de manteaux [...] est interdit tant aux régents qu'aux écoliers. Le port d'armes est également prohibé. À la « somptuosité des habits » est préférée la décence des bonnets ronds. Certes ce trait peut sembler banal, tant il est fréquent dans les réglementations sur l'usage des vêtements, réitérées lors des réformes antérieures de l'Université. Toutefois, ces dernières étaient d'abord soucieuses de ce que l'usage quotidien du vêtement à l'université soit le reflet de la hiérarchie sociale et elles n'exprimaient pas d'hostilité envers les fourrures, soies et gants des docteurs. En revanche, le souci de réglementer les tenues vestimentaires n'est peut-être pas étranger au désir de cléricaiser le monde universitaire. Ce statut clérical pousse la faculté de théologie à rappeler à ses maîtres qu'ils doivent renoncer au port de la barbe et à toute autre mode qui serait laïque. La fréquentation des lieux mal famés comme les tavernes est alors indigne de leur éminente dignité dont la tonsure doit être la marque apparente.

régent, *here*: teacher